

SPORTS CUP SUISSE

Porsche Sports Cup Suisse 2019

Avenant 01/2019

Adaptation règlement, complément du 15.04.2019

Remarque : Par analogie au règlement. (5.1 Généralités / préambule) seule la version en allemand du bulletin fait foi.

En complément au règlement **Porsche Sports Cup Suisse 2019** les points suivants sont spécifiés :

7. Annexe technique

Annexe 7.1 Directives complémentaire groupes 3b & 3c

Garde au sol groupe 3c (Cayman 718 GT4 CS)

La garde au sol sera mesurée avec le réservoir à carburant vide et sans pilote. La pression des pneus doit être de 2,0 +/- 0,1 Bar.

La garde au sol doit être au minimum de 75mm. Celle-ci sera validée par le passage d'un gabarit de contrôle sous la voiture. Aucun élément de construction de la voiture ne doit toucher le gabarit de contrôle.

La lèvre avant, la lèvre latérale, les refroidisseurs des arbres de transmission droite et gauche, le diffuseur, les dérives du diffuseur, les pneus et les jantes ainsi que des pièces endommagées pendant le roulage sont exclus de cette règle.



PORSCHE

SPORTS CUP SUISSE

